



Affiché le
10 MARS 2026

Bessens, le 10 mars 2025

OBJET : Elections municipales du 15 mars 2026 – Publication du tableau des 5 jours

Conformément aux dispositions de l'article L. 31 du code électoral, un tableau comprenant l'état des rectifications à la liste électorale intervenues depuis la réunion de la Commission de contrôle est mis à la disposition du public en Mairie de Bessens, à compter de ce jour, aux horaires habituels d'ouverture du secrétariat.

